



Ingénierie des Mouvements de Sol
et des **Risques Naturels**

OPOiBi
L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE

CERTIFICAT
N° 09 08 2114

IMSRN

1027 Morne Pavillon
Basse-Gondeau
97232 LE LAMENTIN

☎ **05 96 55 08 60** - 📠 05 96 55 08 59
email : martinique@imsrn.com

SAS capital 400 000 € -
SIRET 392 133 633 00066 - RCS Grenoble B 392 133 633 - APE 742C
N° TVA intracommunautaire FR43 392 133 633

ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION (mission G2)
Phase Avant-Projet (AVP)
Etude de risques

Commune du SAINT-ESPRIT
Quartier Rivière Moquette
Ancienne parcelle n° N 246
Nouvelle parcelle n° N 434

Sud-Est

Nord-Ouest



Vue générale du versant avec en bas la parcelle N 246 et la RD 5
Photographie prise depuis la ligne de crête du morne vers le Sud-Ouest
(31 juillet 2015)

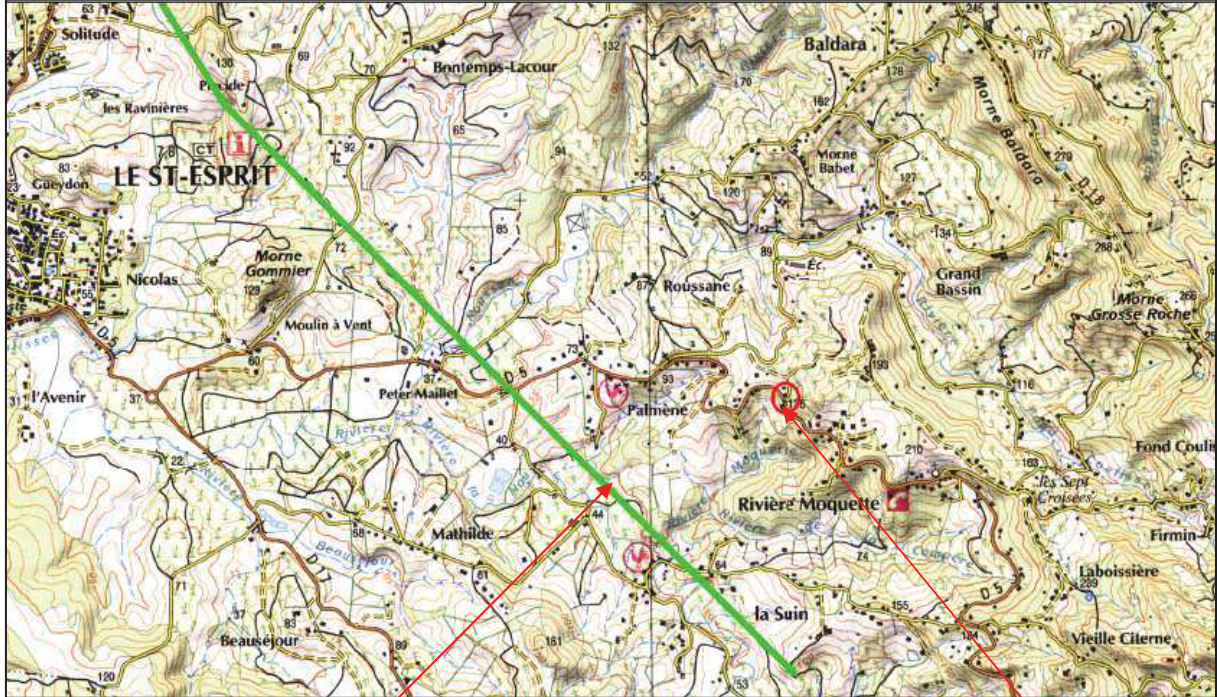
N°	Date	Indice	Etabli par	Contrôlé par	Supervisé par
2015/0448	Février 2016	0	O.DORLEAC	L. RAMAEL	P. PLOTTO



Plan de situation

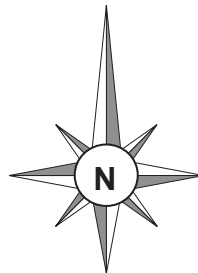
(Extrait de la carte IGN n° 4503 MT au 1/25000^{ème})

Echelle de l'extrait ci-dessous: environ 1/27800^{ème}



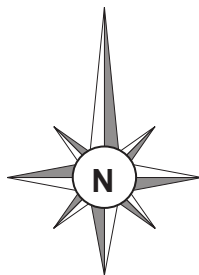
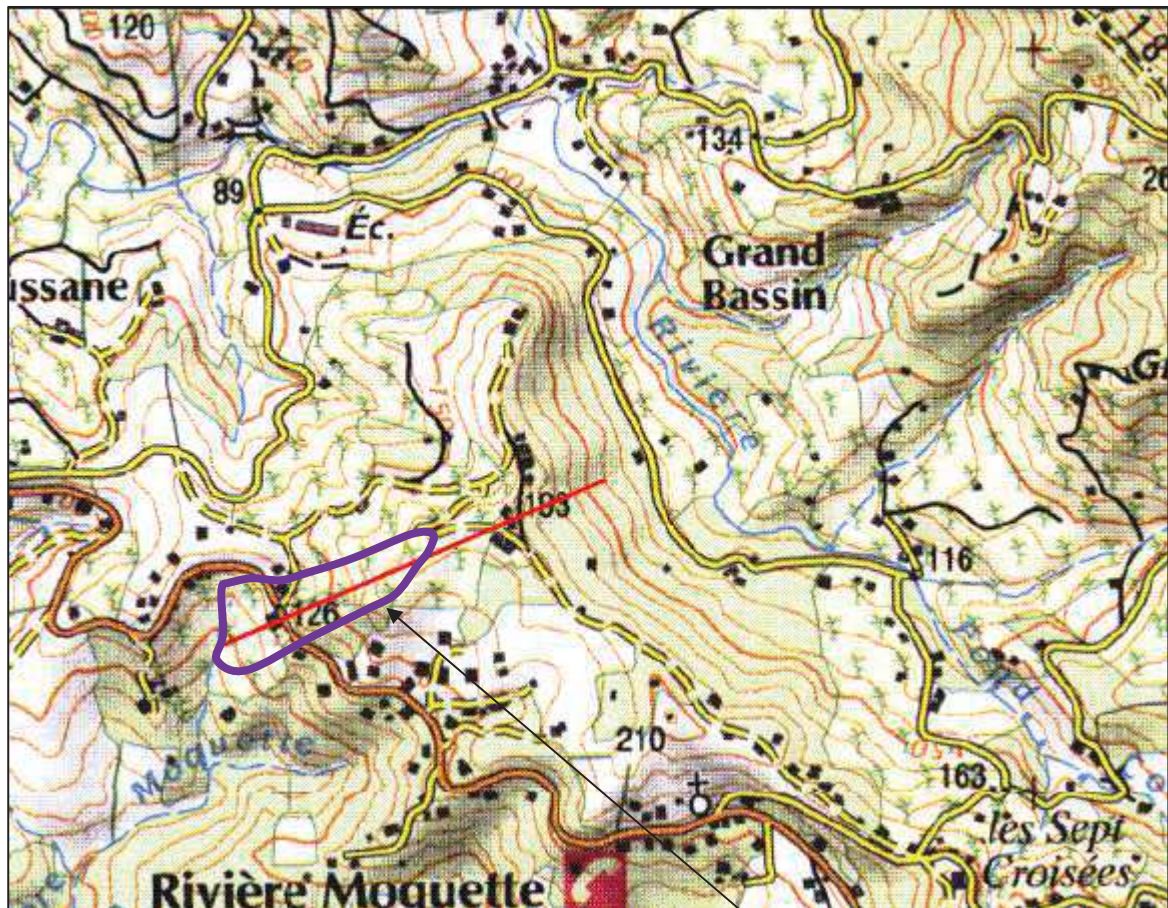
Faille du Morne Pitault
Supposée peu active

Zone d'étude.





ANNEXE 5
Périmètre de la zone d'étude
Echelle : environ 1/10000^{ème}



Limite approximative du
périmètre d'étude.



Document utilisé :

- Extrait du plan cadastral (1/2000^{ème}).
- Rapport **G1 ES** n° **2015/0448** établi par **IMSRN** en août 2015.

2 LOCALISATION

Les données géographiques et administratives de cette parcelle sont les suivantes :

- Commune : LE SAINT-ESPRIT
- Quartier : Rivière Moquette
- N° cadastral : N 246



11 CONCLUSIONS SUITE A L'ETUDE DE RISQUE

Compte tenu des modélisations effectuées et des conditions géotechniques et climatiques lors de notre intervention, **la stabilité du versant à l'état actuel, avec un projet de maison individuelle à usage d'habitation sur la parcelle cadastrale n° N 434, est assurée dans la mesure où les conditions énoncées ci-dessous sont respectées** (cf. **chapitres 10**). :

- **Dimensionnement des ouvrages de soutènement conformément aux normes en vigueur (EC 7, NF P 94-270, EC 8...), dans le cadre de missions G2 et/ou G3, par des BET spécialisés (BET géotechniques ou BET structure, selon le type de mur de soutènement).**
- **Drainage soigné des eaux de ruissellement vers les exutoires (réseaux pluviaux existants).**
- **Projets de type R+1 maximum de plain-pied ou de type R+0 avec sous-sol entier ou partiel, fondés sur semelles filantes ou isolées, ancrées dans la formation géotechnique n°2 (argiles d'altération bariolées rouges) ou dans la formation géotechnique n°3 (substratum très altéré), à une profondeur comprise entre 1,0 et 2,0 m/TN.**
- **Talus en aval de la plate-forme conforté au moyen d'un ouvrage de soutènement (paroi clouée par exemple).**
- **Murs à l'amont des sous-sols dimensionnés comme des ouvrages de soutènement.**

Au regard des contraintes géotechniques énoncées ci-dessus, le terrain est constructible vis à vis des risques naturels. Toutefois, l'attention du pétitionnaire est attirée sur le fait qu'il est indispensable que les règles de construction des chapitres 12 et 14 soient respectées afin de ne pas déstabiliser les terrains en place.

ANNEXE 6

Courrier de la DEAL



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

*Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de la Martinique*

Schoelcher, le **20 OCT. 2015**

*Service Risques Energie Climat
Pôle Risques Naturels
Unité Prévention Risques Naturels
Ref : RN 15/0811*

Monsieur,

Vous m'avez transmis, pour validation, une proposition de périmètre dans le cadre d'une étude de risque pour la parcelle cadastrée N434 (ancienne parcelle N246) au SAINT-ESPRIT.

La parcelle est classée en zone orange et en zone orange-bleu avec un aléa fort mouvement de terrain au plan de prévention des risques naturels (PPRN) de la commune du SAINT-ESPRIT.

Une étude de risque de type géotechnique est exigée au regard de l'aléa mouvement de terrain qui affecte la parcelle.

Cette proposition de périmètre d'étude de risque s'inscrit dans une mission de type G1- ES selon la norme NF-94500. Cette mission correspond aux objectifs du PPRN pour la définition d'un périmètre d'étude de risque.

Dans la mesure où la procédure définie par la norme NF-94500 a été respectée, la proposition de périmètre d'étude peut être validée.

Si l'étude de risque montre des risques non identifiés avec les données disponibles à ce jour, le périmètre devra être élargi.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie, d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Monsieur Olivier DORLEAC
IMSRN
1027 Morne Pavillon
Basse-Gondeau
97232 LAMENTIN

**Le Directeur Adjoint de l'Environnement,
De l'Aménagement et du Logement**

GILBERT GUYARD

www.martinique.developpement-durable.gouv.fr

Horaires d'ouverture : 8h00 – 12h00 du lundi au vendredi
14h00 – 16h00 les lundi et jeudi
Tél. : 05 96 59 57 00 – Fax : 05 96 59 59 32
BP 7212 Pointe de Jaham - 97274 Schoelcher cedex
deal-martinique-usagers@developpement-durable.gouv.fr